

éditorial

L'arrivée du temps de Pâques et du printemps nous laissent à penser à un renouveau possible. Comme nous l'avons rappelé lors d'une séance de catéchisme dont le thème était Dieu (Créateur, mais aussi Dieu de la promesse, Libérateur, Berger, Père, ...) : après le soir vient le matin. Après la nuit, vient le jour (cf le récit de la création, Gen 1).

Cela fait plus d'un an que nous vivons une période difficile et sombre avec le virus du Covid-19 et ses variants. Nous avons pu constater le désespoir des étudiants, des infirmiers, des restaurateurs, du monde de la culture, des personnes isolées... Et pourtant, nous n'allons pas baisser les bras, sinon c'est ce virus qui aura le dernier mot. Nous allons tourner nos regards vers ce tombeau vide du matin de Pâques qui nous porte à croire à la Résurrection de Jésus et ainsi à la nôtre. La résurrection n'est pas dans un avenir lointain (ou seulement après la mort) : elle est déjà ici et maintenant, elle est à notre portée. La résurrection, c'est lorsque nous nous relevons de nos chutes et ne restons pas à terre. C'est lorsque nous avons compris notre vulnérabilité et nos faiblesses et les déposons au pied de la Croix, entre les mains de Dieu. C'est lorsque nous ne laissons pas le dernier mot au mal, à la mort mais à l'espérance et à la vie. C'est ce que nous avons rappelé lors du culte de souvenir des défunts.

Notre foi est bien plus forte que la mort, la foi qui est l'attente de Dieu, ma confiance en lui, la remise de ma vie comme de ma mort entre ses mains, ma capacité d'espérer.

Ne nous résignons pas mais résistons à tout ce qui entrave en nous et autour de nous notre vitalité profonde.



A la célébration oecuménique du 24 janvier, l'homélie du Père Scholtus était centrée sur les textes de Ruth et du centurion Romain (Mat 8/5-13) qui demandait à Jésus de guérir son serviteur malade.

Rien ne pouvait présager que ces deux personnes païennes (= non juives) se tourneraient vers le Dieu d'Abraham et vers Jésus, puisqu'elles ne font pas partie des enfants de la promesse. Et pourtant, Noémie (la belle-mère de Ruth) et Jésus se laisseront convertir par la détermination et la foi de ces deux personnes. Ruth, la Moabite, qui veut croire au Dieu de Noémie (« j'irai là où tu iras et ton Dieu sera le mien » disait-elle à sa belle-mère juive), le centurion qui avait foi en l'autorité de Jésus, verra son serviteur guéri. Même s'ils ont été découragés par un premier refus, par une hésitation, ils ont persévéré et sont arrivés à leurs fins.

La traversée de l'épreuve n'est jamais simple et souvent accompagnée par la souffrance. Mais la fête de Pâques nous rappelle qu'on peut risquer à croire à une joie toujours possible, à une sortie au bout du tunnel pour voir la lumière du jour. Prenez courage, continuez à croire à la Vie et à l'humanité, la fin des ténèbres vient bientôt !

Bien à vous,

Hanitra Ratsimanampoka, Pasteur

Dans notre paroisse

SOMMAIRE

- p. 2 Dans notre paroisse.
- p. 3 Photos des événements passés
- p. 4 Rainer Maria Rilke : à la recherche de la solitude
- p. 5 Appel à la solidarité
- p. 6 Plan des cultes et des activités paroissiales
- p. 7 Position protestante
- p. 8 Art Brueghel - La parabole des aveugles

informations

NOS PEINES

Nous avons célébré le culte d'adieu de :

- WOLF Charles le 5 janvier 2021, décédé le 31 décembre 2020 à l'âge de 80 ans ;
- VANTILLARD Anne Marie, née ZÜSCHER, le 20 janvier 2021, décédée le 14 janvier à l'âge de 88 ans, elle faisait partie de la chorale paroissiale du temps du pasteur Griesbeck ;
- BERGER Ursulla, née SCHWANK, le 23 janvier 2021, décédée le 19 janvier à l'âge de 78 ans.

Nous sommes de tout coeur avec les familles et prions pour qu'ils trouvent paix et consolation.

REMERCIEMENTS

Nous sommes très touchés par la générosité des donateurs à la fin de l'année 2020 et au début 2021 et nous les remercions chaleureusement. Un grand merci également pour ceux qui ont versé leur contribution pour la lettre paroissiale.

Le chiffre définitif pour la vente paroissiale du 28 novembre 2020 s'élève à 3048 €.

merci

CULTES ET ACTIVITÉS PAROISSIALES

Nos activités reprendront lorsque le Directoire de l'Uepal nous donnera le feu vert. Les prévisions que vous lirez dans le plan d'activités sont « sous-réserve ». Pour le moment (mi-février), les seules permises sont la célébration des cultes, la réunion du CP et les séances de catéchisme paroissial.

Si le couvre-feu continue au mois d'avril, le culte du jeudi saint sera annulé ainsi que la conférence organisée par les paroisses messines du 19 mars à 20h au Temple Neuf avec le professeur Frédéric Rognon.

CONSEIL PRESBYTÉRAL

Au moment où nous rédigeons cette lettre paroissiale, nous ne savons pas encore le résultat des votes des nouveaux membres du Conseil presbytéral car le vote a été organisé par correspondance du 1^{er} au 22 février, avec le dépouillement des bulletins le 27 février. Toutefois, il est fort probable que les nouveaux membres du Conseil soient :

- Bongiovanni Gilles
- Demelas Yéla
- Guth Christian
- Lefevre Clarisse
- Lepriol Stéphane
- Schang Annie
- Silberreiss Daniel
- Tsitaniaina Mavoarisoa

Nous les remercions vivement pour leur engagement au service de notre paroisse, de l'Église et de Dieu.

JOURNÉE MONDIALE POUR LA PRIÈRE DES FEMMES (JMP)

La JMP aura lieu cette année le samedi 6 mars à 16h à l'église méthodiste 2 rue Charles Abel (d'habitude c'est le premier vendredi du mois de mars mais avec le couvre-feu, nous la célébrerons le samedi cette année). Vous êtes tous cordialement invités, hommes et femmes, enfants, et cette année ce sont les femmes de Vanuatu qui seront à l'honneur.



VISITE PASTORALE

N'hésitez pas à solliciter le pasteur si vous avez besoin d'une visite pastorale. Ne restez pas seul(e) dans votre souffrance, les visites sont permises avec le respect rigoureux des règles sanitaires.

c'était hier



13/12/2020 *Culte de Noël avec les enfants*



**03/01/2020
*Culte commun de
la région messine
à Montigny***



**24/01/2020
*Bénédition finale du Père Scholtus ↗
Célébration oecuménique, semaine de l'Unité ↘***



Rainer Maria Rilke (1875-1926) :

A la recherche de la solitude



Darum, lieber Herr, lieben Sie Ihre Einsamkeit, und tragen Sie den Schmerz, den sie Ihnen verursacht, mit schön klingender Klage.

Aussi, très cher Monsieur, aimez votre solitude, et portez au son d'une belle plainte la douleur qu'elle vous cause.

Lettre à Franz Xaver Kappus du 16 juillet 1903

La solitude. Qui ne connaît pas cet état de solitude intense alors que nous nous voyons empêchés de passer du temps avec nos proches, de sortir dans les rues de la ville passée une certaine heure et que l'on se retrouve toujours plus longtemps encerclés par quatre murs ?

L'oeuvre de Rainer Maria Rilke, dont la plus célèbre est, sans doute, *Lettres à un jeune poète*, écrites entre 1903 et 1908, nous montre une autre facette de la solitude: la solitude comme état nécessaire à la découverte intérieure de soi-même et à la création artistique. Il s'agit d'une solitude qui n'est pas aisée et qui s'accompagne, pour Rilke, de silence - lui aussi si essentiel à l'acte de création.

Rainer Maria Rilke, de son vrai nom René Maria Rilke, est né à Prague, en Bohême, en 1875. Sa vie durant il ne cessera de voyager, de vagabonder, de se chercher. Il parcourra l'Europe entre Vienne, Paris, et Duino (Italie), allant même jusqu'en Russie rencontrer Tolstol. Malgré ces pérégrinations incessantes, c'est bien la solitude qui lui permettra d'écrire ses plus belles oeuvres, dont de nombreuses lettres et correspondances avec, entre autres, les femmes qu'il a aimées, comme Lou Andréas-Salomé et Magda von Hattingberg, ses mécènes dont la princesse Marie de Tour et Taxis, ou encore avec le jeune cadet à l'école militaire Franz Kappus, qui donneront lieu aux *Lettres à un jeune poète*, précédemment évoquées.

Ce sont les voyages et la recherche constante d'un « ailleurs » qui donnèrent matière à penser et à écrire à Rilke. La solitude lui servit ensuite d'atelier. Et c'est auprès du sculpteur Rodin, pour qui il travailla comme secrétaire entre 1905 et 1907, qu'il apprit l'importance de la discipline

et du travail dans la vie d'un artiste. D'ailleurs, à sa question « comment faut-il vivre ? », Rodin lui répondra « en travaillant ». Ainsi peut-on dire que, pour Rilke, les voyages stimulèrent l'apparition de pensées et d'observations, la solitude et le silence furent nécessaires pour laisser remonter les émotions et sensations les plus profondes et les plus intimes, et le travail servit enfin à matérialiser cette humanité explorée et la mettre par écrit.

Bien sûr, la solitude à laquelle nombre d'entre nous sont aujourd'hui confrontés n'est pas de la même nature que celle recherchée et voulue par Rilke pour la création de ses plus beaux vers. Nous vivons dans une solitude forcée qui devient isolement: isolés du reste du monde et de nos proches, ceux-là mêmes qui donnent du sens à nos vies.

Cependant, lire (ou relire) Rilke, c'est reprendre un peu possession de cet espace vide et aride dans lequel nous nous sentons enfermés et le transformer en un lieu de solitude féconde et créatrice. S'immerger dans la langue poétique et raffinée de Rilke et se laisser porter par ses vers, c'est agrandir l'espace autour de nous, changer de temporalité et entrer dans un univers esthétique peuplé de détails, d'odeurs et de sonorités qui parlent à notre âme, à notre être profond. Peut-être trouverons-nous aussi un moment de solitude pour satisfaire l'artiste qui est en nous et qui cherche à s'exprimer...

*Das ist mein Fenster. Eben
bin ich so sanft erwacht.
Ich dachte, ich würde schweben.
Bis wohin reicht mein Leben,
und wo beginnt die Nacht ?*

« *Die Liebende* » (Extrait), 1908

Louise Demelas



*Lettres à un
jeune poète
(Briefe an
einen jungen
dichter)*
Rainer Maria
Rilke

Collection
Biblio, Lgf
Parution : mars
1991



*Die schönsten
Gedichte*
Rainer Maria
Rilke

Insel
Taschenbuch
Parution : 2019



***20 euros
pour
l'orgue !***

Savez-vous quel est le seul temple de France où l'on construit aujourd'hui un grand orgue neuf ?
C'est à Montpellier, grande ville universitaire du Sud, avec sa faculté de théologie protestante.

L'AOTM (association des Amis de l'Orgue du Temple de la rue de Maguelone) porte ce projet depuis 10 ans. Il s'agit d'un instrument de 3 claviers, 34 jeux, radicalement nouveau par son architecture, qui témoignera du dynamisme de la communauté protestante. Ce sera un orgue différent de tout ce qu'on a toujours vu, conçu par l'architecte Martin Bacot de l'agence Archipat de Lyon et construit par l'atelier du célèbre facteur Pascal Quoirin.

Ce projet ambitieux est soutenu par le ministère de la Culture, la région Occitanie et la ville de Montpellier à hauteur de 325 000 €. De nombreux donateurs privés nous ont déjà apporté leur aide et nous les en remercions. Mais nous devons encore trouver environ 300 000 €.

L'AOTM espère recevoir le soutien solidaire du monde protestant (certains le font déjà) car dans cette période troublée nous ne pouvons plus compter sur l'aide du mécénat d'entreprise. Nous pensons que la communauté protestante de France, bien que très sollicitée financièrement par ailleurs, peut nous apporter une aide décisive, contribuant ainsi à son rayonnement bien au-delà de Montpellier.

Nous lançons donc une campagne de financement qui se résume en un mot :

« Je donne 20 euros pour l'orgue de Montpellier ».

20 euros, c'est à la portée du plus grand nombre. Si chaque lecteur de la presse protestante régionale en France fait un don de 20 euros (ou plus, ça n'est pas interdit !) nous sommes sûrs d'arriver rapidement à l'inauguration.

Les donateurs seront informés de l'évolution de ce grand projet et de la date de l'inauguration (les adresses mail, quand elles nous sont communiquées, nous sont très utiles)

Les noms des donateurs seront inscrits dans un livre d'or conservé dans le buffet de l'orgue.

Merci à chacun de vous.

Michel Dautry, président de l'AOTM

Chèque à l'ordre de l'AOTM
à envoyer 25 rue de Maguelone 34000 Montpellier
ou don par Hello Asso (C.B) via notre site www.aotm.fr
Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Plan des cultes et des activités paroissiales

CULTES (sous réserve des conditions sanitaires)

| | | | |
|----------|----------|--|---|
| Samedi | 06/03/21 | Journée Mondiale de la Prière pour les femmes (JMP) | 16h00 à l'église méthodiste 2 rue Charles Abel |
| Dimanche | 07/03/21 | Suivre le Christ | 10h00 avec Sainte Cène |
| Dimanche | 14/03/21 | Livré pour vous | 10h00 |
| Dimanche | 21/03/21 | L'Agneau de Dieu | 10h00 |
| Dimanche | 28/03/21 | Rameaux | 10h00 |
| Jeu | 01/04/21 | Jeu Saint (sous-réserve qu'il n'y a pas de couvre-feu) | 20h00 avec Sainte-Cène |
| Vendredi | 02/04/21 | Vendredi Saint avec Sainte-Cène | 17h00 (16h30 si couvre-feu) |
| Dimanche | 04/04/21 | Pâques | 10h00 avec Sainte-Cène |
| Dimanche | 11/04/21 | Culte commun de la région messine | 10h30 (pas de culte à la rue Mazelle) |
| Dimanche | 18/04/21 | Le Bon Berger | 10h00 |
| Dimanche | 25/04/21 | La nouvelle création | 10h00 |

ACTIVITÉS PAROISSIALES (sous réserve des conditions sanitaires)

Pour les répétitions de l'Atelier Gospel, les informations seront données au fur et à mesure à ceux et celles qui seront intéressés. Pareillement pour le groupe de paroles des parents et les soirées-jeux avec les jeunes. Pour le reste, c'est en fonction des directives de l'Uepal.

| | | | |
|----------|----------|---|------------------------------|
| Dimanche | 14/03/21 | Séance-KT | 13h30-16h à Montigny |
| Mardi | 16/03/21 | Partage biblique et prières | 14h00-16h00 |
| Vendredi | 19/03/21 | Conférence avec le professeur Frédéric Rognon | 20h00 au Temple Neuf |
| Mardi | 30/03/21 | Café paroissial | 14h30 à la salle paroissiale |
| Dimanche | 11/04/21 | Séance-KT | 13h30-16h00 à la rue Mazelle |
| Mardi | 13/04/21 | Partage biblique et prières | 14h00-16h00 |
| Mardi | 27/04/21 | Café paroissial | 14h30 à la salle paroissiale |

Blague

Un médecin a décidé de vacciner un Anglais, un Français, un Allemand et un Américain. Il dit à l'Anglais :

- C'est par ici votre vaccin s'il vous plaît.
 - Je ne veux pas!
 - Allez ! Un gentleman se ferait vacciner.
- Et l'Anglais s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse à l'Allemand :

- Maintenant c'est ton tour.
- Non merci !
- C'est un ordre !

Et l'allemand s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse à l'Américain :

- Maintenant, c'est à votre tour.
 - En aucun cas !
 - Mais vous savez, votre voisin s'est fait vacciner.
- Et l'américain s'est fait vacciner.

Le médecin s'adresse au Français :

- A vous maintenant !
- Je ne me ferai pas vacciner !
- Allez, un gentleman se ferait vacciner.
- En aucune façon !
- C'est un ordre !
- Non !
- Vous savez, votre voisin s'est fait vacciner...
- Je m'en fous !
- Écoutez... qui êtes-vous exactement ?
- Français.
- Ah, un Français ! De toute façon, vous n'avez pas droit au vaccin.
- COMMENT CA, JE N'Y AI PAS DROIT ???!!!

Position protestante

Face au « Projet de loi confortant le respect des principes de la République », les Protestants contestent (cf tout l'article sur le site www.protestants.org) :

Extrait du message du Président de la Fédération Protestante de France, le pasteur F. Clavairolly :

Depuis plusieurs semaines, le protestantisme français est mobilisé au sujet du « Projet de loi confortant le respect des principes de la République ». Il veut aujourd'hui lancer une alerte sur les risques que comporte ce texte qu'il juge inquiétant, et contribuer à son amélioration. Le gouvernement français a décidé en effet de mettre à l'ordre du jour du parlement le débat et le vote de celui-ci (9 décembre 2020).

Aujourd'hui, le protestantisme français souhaite se mobiliser plus largement pour alerter sur les dangers que représenteraient certains aspects de ce projet de loi.

L'accumulation de contraintes interroge sur la façon dont sont considérées toutes les associations et plus largement les libertés dans notre pays : liberté d'expression, d'opinion et de culte. Nous regrettons l'esprit de soupçon et de contrôle qui inspire ce projet de loi et doutons de sa capacité à contribuer à bâtir une société de confiance. Nous nous interrogeons sur la visée de ce texte et considérons que ses chances d'améliorer la lutte contre les séparatismes sont faibles. Nous ne voyons pas dans ce projet d'amélioration du dispositif de la loi 1905, et les équilibres et l'esprit d'origine délibérément libéral semblent d'ores et déjà remis en cause.

Conforter les principes républicains dans le respect de la liberté d'association et de la liberté de culte

Le protestantisme français porte, de par son histoire même, un attachement viscéral à la démocratie, aux valeurs de la République, à la paix civile et la concorde religieuse. Il n'a cessé d'affirmer son rôle de vigie face à toute atteinte qui pourrait les affaiblir. Il a toujours fermement soutenu la loi de 1905 portant séparation des Églises et de l'État : il compte à lui-seul près de 4 000 des 5 000 associations « loi de 1905 » de notre pays. Il est aussi à l'origine d'un vaste élan associatif « loi de 1901 » à vocation sociale et humanitaire pour lutter contre un ordre du monde trop souvent injuste.

C'est depuis cette place singulière du protestantisme que la Fédération protestante de France, qui représente à la fois Églises et associations, alerte sur quatre points déterminants du projet de loi « confortant le respect des principes de la République ».

1. Le « contrat d'engagement républicain » prévu à l'article 6 menace la capacité de plaider et d'action des associations « 1901 » en subordonnant le versement de subventions publiques au respect de « la sauvegarde de l'ordre public ». Cette formulation floue fait craindre que leurs contestations de certaines politiques publiques ne soient jugées par les décideurs comme s'opposant à l'attribution de concours financiers dès lors qu'elles mettent en cause l'ordre établi. Ce risque est plus avéré encore au regard de certaines formes d'engagement vite requalifiées en délits, notamment dans le domaine de l'exclusion et de l'accueil de l'étranger.

2. La vérification par les services fiscaux de la régularité des reçus émis par les associations culturelles est de nature à porter atteinte à la liberté de conscience et à la liberté de culte. Comme tous les autres organismes bénéficiaires de dons à la seule exception des organismes de financement politique, elles sont tenues par l'article 11 de leur communiquer chaque année un récapitulatif global du montant cumulé des dons et du nombre des reçus délivrés. Toutefois si l'identité des donateurs n'a pas alors à être transmise, l'article 10 qui définit le cadre dans lequel s'exerce cette vérification ne fait pas obstacle à ce que les services fiscaux, une fois un contrôle ouvert, accèdent au fichier nominatif tenu par les associations culturelles.

Conforter les principes républicains dans le respect de la liberté d'association et de la liberté de culte. Éléments de plaidoyer – janvier 2021 3 LE PROTESTANTISME ALERTE ET CONTESTE

3. L'obligation imposée par l'article 27 aux associations culturelles de se déclarer comme telles auprès du préfet lors de leur constitution puis tous les cinq ans pour bénéficier de certains dispositifs fiscaux **constitue une atteinte au libre exercice du culte.** Elle revient à mettre en place un dispositif d'agrément administratif. Ce dernier interroge d'autant plus que le même article dispose par ailleurs que le préfet peut néanmoins à tout moment retirer le bénéfice de ces dispositifs fiscaux, pour des motifs tirés du non-respect des dispositions de la loi de 1905 ou d'ordre public.

4. Les nouvelles dispositions pesant sur les associations culturelles bénéficiaires d'apports étrangers fragilisent les plus petites d'entre elles. Elles se traduisent notamment à l'article 33 par une obligation coûteuse de faire certifier leurs comptes, indépendamment du seuil de droit commun. En tout état de cause, elle s'accompagne d'une pénalisation du non-respect par le dirigeant d'une association culturelle (ou à objet culturel) des obligations comptables qui pèsent sur elle, sans équivalent pour toutes les « 1901 ».

La parabole des aveugles de Pieter Brueghel

par Laurent Petitjean



Pieter Brueghel l'ancien est un peintre flamand du XVI^{ème} siècle. Il a d'abord peint des tableaux fourmillant de protagonistes puis le cycle des mois décrivant l'activité des hommes aux différentes périodes de l'année ; mais dans les dernières années de sa vie, ce sont surtout des personnages plus grands qu'il a représentés. C'est le cas dans cette « Parabole des aveugles » qui date de 1568, une année avant sa mort.

Cette peinture qui mesure 86 cm de haut et 154 cm de large est aujourd'hui visible dans un musée de Naples ; elle s'inspire directement des évangélistes Mathieu (XV,14) « Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse » et Luc (VI,39) : « Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous les deux dans la fosse ? ».

Brueghel a choisi de peindre six aveugles et non deux comme indiqués dans les évangiles ; celui lui permet de représenter le mouvement de la chute d'une façon quasi-cinématographique (à la manière d'un découpage image par image) avec une accélération des attitudes de gauche à droite, chacune d'elle suivant la précédente et rendant la conséquence finale inéluctable. Cette perception est encore accentuée par la diagonale formée par les personnages alors que le fond, avec son paysage paisible, est horizontal.

La précision avec laquelle Brueghel représente le handicap de ces mendiants mérite également d'être observée : des ophtalmologues ont noté que les personnages étaient atteints de plusieurs pathologies différentes parfaitement identifiables : leucome, atrophie des globes oculaires, glaucome mal soigné, orbites énuclées...

Mais, l'appropriation graphique du texte initial que s'est autorisée Brueghel ne modifie pas son message ; religieux et universel à la fois, il a conservé tout son caractère, était encore d'actualité à l'époque du peintre puis a traversé les siècles jusqu'à nous : les sceptiques, ceux qui ne voient pas, continuent à s'associer à d'autres sceptiques en refusant d'admettre que ce comportement les mènera au désastre.



Paroisse luthérienne de Metz

Pasteur : Hanitra RATSIMANAMPOKA

41 rue Mazelle 57000 METZ

www.paroisse-lutherienne-metz.fr

☎ 03 87 74 06 38

✉ paroisselutherienmetz@orange.fr

Conseillers presbytéraux

Mme DEMELAS ☎ 03 87 51 53 41 M. MEYER ☎ 03 55 80 43 67

